

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> avril 2022

**Le quartier Citadelle, lauréat de l'AMI  
« Démonstrateurs de la Ville durable » de France 2030**

En mars 2022, le quartier Citadelle à Strasbourg a été désigné lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la Ville durable » de France 2030. Lancé en mai 2021, cet AMI, opéré par la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'État, permet d'accompagner la transition écologique des territoires dans des opérations d'aménagement à haut niveau d'ambition sociale et environnementale.

Le nord du quartier Citadelle de la ZAC des Deux-Rives, « *quartier bas carbone et résilient, accélérateur de transitions* », pour lequel sont prévus 600 logements dont environ 50% de logements abordables, 4 500 m<sup>2</sup> d'activités socio-économiques, des équipements publics et des espaces verts, va ainsi bénéficier d'un soutien financier de 498 000 euros pour une durée de 36 mois, durée de consolidation de la phase d'incubation, c'est-à-dire d'ingénierie du projet.

En effet, pour réduire au maximum l'empreinte carbone de ce quartier, l'Eurométropole de Strasbourg et la SPL Deux-Rives, et leurs partenaires, le pôle fibre énergie, la FFB, Fibois Grand Est, le Port Autonome de Strasbourg, Voies Navigables de France, le pôle Hydréos, l'association Ecoquartier, l'Université de Strasbourg et les habitants-es, travailleront sur des innovations techniques et organisationnelles pour en faire un exemple d'espace urbain durable.

Afin de rendre ce quartier résilient, il est prévu d'utiliser des matériaux bois et biosourcés, mixés à d'autres matériaux, de développer une stratégie de logistique urbaine fluviale pour sa construction et son fonctionnement futur, d'optimiser l'usage de l'eau, d'anticiper les changements de pratiques des habitants-es et des professionnels-les grâce à leur engagement dans une conception écologique du quartier.

À l'issue de cette phase d'incubation, un nouveau dossier de candidature sera déposé pour solliciter des soutiens en investissement auprès de France 2030.

« *Nous sommes fières de cette reconnaissance nationale qui vient conforter nos actions en faveur de « la ville de demain ». Situé au cœur de la ceinture verte, dont nous célébrons cette année le centenaire de la loi qui consacre sa protection, ce projet est la parfaite illustration de nos ambitions écologiques et sociales dans notre politique d'urbanisme* » se réjouissent **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Danielle Dambach**, présidente déléguée, et **Jeanne Barseghian**, présidente déléguée et maire de Strasbourg.